



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT LIGUAIRE

ENVOYE LE 3.05.10

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 2 mars 2010**

Co-Présidents : Jean-Pierre GAILLARD ; Michel NICOLLE

Elus municipaux : Chantal BARRE ; Jean-Louis SIMON ; Jacques TAPIN

Membres : Philippe BEULE ; Serge BOURREAU ; Patrick FAZILLEAU ; Jean-Michel FOUILLET ; Claudie HAY ; Michèle LABIDOIRE ; Alain MARCHADIER ; Cyril PETRAU ; Claudie ROUSSE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL ; Patrick VEILLON ; Pascale VERDEJO ; Jocelyne BRANDEAU ; Jean-Michel GUSTIN.

Service Vie Participative : Claire BATIFOULIER ; Gérard LABORDERIE ; Sabrina ROUSSEAU.

Excusés : Françoise BOYER ; Pascal DUFORESTEL ; Pierre ECALLE ; Josseline MUSCAT ; Marie-Hélène SAINZ .

Absents : Philippe AUTRET ; Jérôme BALOGÉ ; Jean-Philippe CHEVALIER ; Armelle COTREL ; Bérangère GASSE ; Sylvie GUILBAUD ; Laurent LAMBERT ; Ludovic LEGIER ; Yannick METAIS ; Thierry MOREL.

Public : 5 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusions du CQ précédent,
- Projets d'Agenda 21 de quartier et de la Ville,
- Projets « Téciverdi »
- Point sur les dossiers en cours,
- Rapports des commissions,
- Questions et informations diverses.

I/ Approbation du relevé de conclusions du CQ du 15 décembre 2009

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

II / Projets d'Agenda 21 de quartier et de la Ville. Présenté par Claire Batifoulier (Direction Agenda 21), Jocelyne Brandeau et Daniel Thibaut.

Projet d'Agenda 21 du quartier :

Le développement d'un projet fait souvent l'objet d'affrontements entre *économie, société, et environnement*.

Les finalités du développement durable...

Articuler les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement

- Lutte contre le changement climatique
- Protection du milieu et des ressources
- Epanouissement de tous les être humains
- Cohésion sociale et solidarité
- Modes de protection et de consommation responsables

La démarche agenda 21

- 1- Engagement de la collectivité
- 2- Création d'un groupe de pilotage
- 3- Etat des lieux et/ ou diagnostic
- 4- Identification des problèmes et de leurs causes, formulation d'objectifs, recherche de solutions alternatives, identification de moyens.
- 5- Adoption et validation d'un programme d'action, publication et communication
- 6- Mise en œuvre et suivi

Un groupe de travail est constitué. Les volontaires doivent se faire connaître auprès de Jocelyne Brandeau.

Agenda 21 de la Ville

Un agenda 21, pour quoi faire ?

☞ *Pour se forger une nouvelle vision du territoire au regard du développement durable et faire évoluer les pratiques.*

☞ *Pour mobiliser les acteurs du territoire autour de l'objectif partagé*

- En développant des formes participatives dans la gouvernance interne et externe de la Ville.
- En organisant un management par projet pour une implication décloisonnée et coordonnée des services

Pour la mise en œuvre concrète d'un programme d'actions au niveau local.

Les étapes du projet

- Etape de présentation (2009) :
 - 140 cadres formés

- 800 agents sensibilisés
- Diagnostic interne (février – mai 2010) :
 - 9 groupes thématiques
 - 177 agents participants
- Prédiagnostic (juin – septembre 2010)
- Sensibilisation et mobilisation des acteurs (juin – octobre 2010)
- Atelier A21 (novembre 2010 – février 2011)
- Agenda 21

3/ Présentation « Téciverdi » par Pascale Verdejo et Jocelyne Brandeau

Téciverdi (diversité à l'envers) est un festival de la diversité biologique et culturelle qui aura lieu tous les 2 ans. Le thème de l'arbre a été retenu pour cette première édition.

Deux projets proposés par le quartier ont reçu le label Téciverdi : Ils se dérouleront le 12 juin 2010

Le 1^{er} projet : L'arbre à tricot

Le groupe de travail fait un appel à tous les Léodgariens afin de récupérer des pelotes de laine. Ce projet a pour objectif de recouvrir l'arbre situé devant l'école, sur la Place Constant Saboureau. Les maisons de retraite, les écoles, les habitants volontaires du quartier peuvent y être associés.

2^{ème} projet : Organiser des petites randonnées à la Roussille et autres.

Le départ de cette randonnée pourrait se faire au pied de l'arbre à tricot.

Le groupe de travail interroge le CQ sur le déroulement : Organise-t-on une randonnée...

- avec photo ?
- en jeux ludiques ?
- jeux de pistes ?
- l'après midi ? Le soir ?
- Avec un déjeuner, un pique-nique ?

Le Co-président habitant propose de voter un budget de base puis accorder au bureau le soin d'accepter une rallonge si nécessaire.

Budget de départ accordé : 3 500€

VOTE : Pour à l'unanimité

Un groupe de travail est constitué ce soir : Claudie Hay, Jocelyne Brandeau, Pascale Verdejo.

4/ Point sur les dossiers en cours

- **Rue de la Halte** : les travaux des trottoirs sont en cours. En attente du démarrage de la centrale d'enrobé.
- **Raquette de retournement des bus, rue de la Roussille** : elle est réalisée. L'abri bus est déplacé, il reste les vitres à poser car l'enrobé n'est pas encore réalisé. A côté de l'abri bus, des sanitaires seront posés. La CAN envisage d'utiliser la raquette à partir de la semaine 10. Un passage pour piétons va être peint devant l'IED. Une zone de limitation de vitesse à 30 km/h a été mise en place rue de la Roussille au droit de la raquette. Elle est matérialisée par des panneaux de signalisation et des îlots en béton aménagés en chicanes afin de ralentir les véhicules. De plus, la vitesse a été limitée à 50 km/h de part et d'autre en amont de la zone 30 afin de sécuriser véritablement ce tronçon de la rue de la Roussille.
- **Rue de la Roussille**, sur le tronçon rectiligne bordant le mur du Conseil Général, du carrefour avec la rue des Vallées de Buffevent jusqu'au foyer de l'enfance, des panneaux de limitation de vitesse à « 70 » ont été installés.
- **Mur et trottoir, rue du 8 Mai** : travaux et mur terminés.
- **Rue des Boutinets** : Consultation terminée pour le garde corps. Il devrait être posé à la fin du 1^{er} trimestre 2010.

Il est signalé que **rue du Grand Port, au débouché de la rue de la Petite Moucherie** : un miroir doit être réorienté suite à la tempête et qu'un poteau téléphonique a été cassé par un véhicule et penche dangereusement vers la rue.

5/ Rapport des commissions

- Groupe de travail « Aménagement centre bourg » :

La commission ne s'est pas réunie depuis la présentation effectuée lors du CQ du 15 décembre 2009.

Le co-Président indique que suite au CQ du 15 décembre, il a adressé le 22 décembre, un courrier à madame le Maire, faisant état de la nécessité exprimée par le conseil d'inclure la place Constant Saboureau dans le projet d'aménagement afin de sécuriser les abords de l'école.

Il ajoute qu'avec l'aval du bureau et sous réserve de l'accord du conseil, il a adressé un mail complémentaire à ce courrier à la Direction de la vie participative le 29 janvier 2010. Ce mail proposait de consacrer 75 % des crédits délégués d'investissement du quartier à l'aménagement de cette place, au cours des exercices 2011 et 2012. Il avait pour objectif de confirmer l'attachement du conseil à ces aménagements et d'affirmer sa volonté de contribuer activement à leur financement.

Il précise que le courrier et le mail sont à ce jour sans réponse.

Il demande ensuite au conseil de se prononcer par vote vis-à-vis de cette proposition :

VOTE du CQ vis-à-vis de l'engagement de 75 % de son budget d'investissement des exercices 2011 et 2012 :

POUR à l'unanimité.

Remarque : Pour le centre bourg, une étude préalable est à réaliser avant les travaux. Elle est estimée à 80 000 €

J TAPIN indique qu'à ce jour, quasiment tous les Conseils de quartier ont des projets importants dont le coût d'étude et de réalisation dépasse largement le montant des crédits délégués des conseils.

En conséquence, la municipalité sera amenée à prioriser ces projets car cela va être très lourd pour la Ville en terme de budget et de travaux.

Remarque : Plusieurs projets sont bloqués dû au projet du centre bourg. Tant que les travaux ne seront pas réalisés, les dossiers tels que : aire de jeux et la demande d'un abribus ne pourront pas aboutir.

◦ Groupe de travail « salle infra communautaire » :

Le cahier des charges de consultation en vue du recrutement d'un programmeur a été remis par le CAUE le 24 février 2010. La procédure suit son cours avec pour objectif, la création du Groupement de commande est en cours.

◦ Commission « Voirie – espaces publics » :

- L'auvent de la salle des fêtes : en cours de traitement par le service.
- Avenue de la Venise verte : problème de stationnement sur les trottoirs. Prévoir une rencontre avec les services.

◦ Commission « Cadre de vie – environnement – patrimoine » :

Le questionnaire élaboré par la commission a été dupliqué à sa demande en 1200 exemplaires. A ce jour, 200 exemplaires ont été diffusés sur le quartier, 126 ont été retournés.

Une première analyse partielle permet de dégager les tendances suivantes ;

- les sondés ne sont pas favorables à une aire de jeux à Fragonard mais plutôt dans le centre bourg
- le déplacement du bateau à chaîne à l'impasse du Port des Pêcheurs fait quasiment l'unanimité
- Le réaménagement de la prairie de la Roussille est souhaité.

Autres demandes :

- un coin épicerie
- une terrasse
- un abribus dans le centre bourg
- un parcours santé

Remarques :

- le questionnaire n'était peut-être pas suffisamment orienté vers les ados.
- il aurait été intéressant de demander aux sondés d'indiquer leur fourchette d'âge.
- la commission présentera les résultats définitifs lors du prochain conseil.

◦ Commission « Communication » :

Cette commission ne s'est pas réunie depuis longtemps. Il serait souhaitable qu'elle se rapproche des autres quartiers (ex : Sainte-Pezenne) afin de créer une commission « inter quartiers »

6/ Questions et informations diverses

⇒ **Formation des conseillers** :

Ce que le comité consultatif inter quartiers du 3 février 2010 a validé :

↳ Développement durable et Agenda 21 :

- Sensibilisation destinée à un large public sous forme de théâtre forum avec la compagnie « Entrée de jeu », le 26 juin 2010 au théâtre Jean Richard.
- Approche spécifique de l'Agenda 21 par la Direction de l'Agenda 21 et la Direction générale en charge du développement durable et de l'évolution des politiques publiques.

↳ Des thèmes tels que le cheminement d'un projet ou les finances communales doivent être repris régulièrement, notamment lors de chaque renouvellement des conseils.

↳ Animation de réunion, prise de la parole en public et gestion des situations conflictuelles

- Effectuer un sondage parmi les conseillers afin d'élaborer un état de la demande et négocier avec les organismes une « formation – action » sur mesure.

↳ Déplacement aux journées de la Démocratie à Grenoble

- Ces journées auront lieu les vendredi 28 et samedi 29 mai, sur le thème « Délibération citoyenne/ décision publique : Mutualiser les innovations pour faire avancer la démocratie ».

⇒ **Prochaines réunions/ manifestations** :

- Bureau : Mercredi 12 mai – 18h30 – Mairie de quartier
- CQ : Mardi 15 juin – 20h30 – Salle des fêtes
- Fête des voisins : Vendredi 28 mai
- Rencontre Nationale de la Démocratie Locale : Vendredi 28 et samedi 29 mai à Grenoble
- L'arbre à tricots et les petites randonnées à la Roussille et autres : le 12 juin 2010 dans le cadre de Téci-verdi, le festival de la diversité biologique et culturelle.
- Véloration « Culturelle » : Samedi 19 juin – 10h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

* Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.